

Proposition « éclair » pour le colloque « Une économie écologique pour le Québec comment opérationnaliser une nécessaire transition » Gatineau, 27-28 mai 2019

Titre : De l'économie circulaire comme stratégie de transition écologique au Québec : entre souveraineté locale et action collective ?

Chedrak De Rocher Chembessi, doctorant

GEOLAB UMR 6042 CNRS – Université de Limoges

CRAD – École supérieure d'Aménagement du territoire et du développement Régional (Université Laval)

Le dépassement souhaité du modèle d'économie linéaire mobilise de plus en plus d'acteurs économiques et institutionnels autour du projet d'un modèle d'économie qui serait intégré, écosystémique et fonctionnant de manière analogue à celui des écosystèmes biologiques. Si les démarches d'économie circulaire (ÉC) s'apparentent à une vision érudite de transformation écologique et sociale à différentes échelles, elles se confrontent aussi à un ensemble de débats et controverses sur leurs fondements théoriques, sur leurs modalités de mise en œuvre et sur leurs résultats. En outre, elles dépendent de la mobilisation d'un réseau d'acteurs locaux dans une dynamique relationnelle et collaborative.

Au Québec, de nombreuses démarches d'ÉC ont émergé au cours des dernières décennies. Portées à la fois par des collectivités territoriales, des organismes publics et parapublics, des entreprises et des clubs d'entreprises, elles s'accompagnent d'un engagement non négligeable des acteurs territoriaux. De plus, ces chaînes de valeur d'optimisation de la gestion des ressources territoriales se développent au travers de différents dispositifs réglementaires et incitatifs. Le projet d'économie circulaire dans la Municipalité régionale du comté du Kamouraska illustre l'importance d'une mobilisation collective, voire d'une planification stratégique territoriale, autour de la maîtrise du développement économique en contexte de transition écologique. Avec plus d'une quarantaine d'acteurs territoriaux mobilisés, la démarche apparaît comme une stratégie pouvant aider autant les industries locales que le territoire à atteindre des objectifs de transformation écologique et sociale. Au cœur de ce projet, le soutien public constitue un facteur déterminant. Néanmoins, il apparaît que c'est la complémentarité des ressources, des leviers d'actions et des compétences des acteurs impliqués qui est l'élément clé de la réussite du projet. Autrement dit, la transition économique et écologique relève avant tout d'un projet collectif territorial.

Nous proposons d'interroger la dynamique des acteurs en présence dans le projet d'ÉI du Kamouraska. En prenant appui sur un travail d'enquête qualitative sur le terrain, plus particulièrement sur 18 entretiens semi-directifs auprès de répondants-clés impliqués de près ou de loin dans la démarche d'ÉI, nous revenons sur les éléments favorables et nuisibles à la coordination du réseau d'acteurs, sur les fondements de la logique collective et leur ancrage dans le territoire et sur les mécanismes d'autorégulation. Nos premiers résultats invitent à constater que la gouvernance de cette démarche est marquée par une forme de centralité, pour ne pas dire de contrôle, qui fait peu de place à une participation collective ou à une prise de

décision concertée. Il ressort également que la démarche de concertation tend à reproduire une structure verticale de gestion, à la faveur des acteurs possédant les ressources les plus importantes. Cette souveraineté locale s'inscrit dans un profond dilemme propre à la transition écologique, constituant en effet un processus par lequel les normes hiérarchiques restent prédominantes. Dans la présentation, nous reviendrons donc sur la vision d'une transition écologique qui dépasse la logique du « top-down » et qui se construit par le bas. L'analyse du réseau d'acteurs du projet d'économie circulaire du Kamouraska illustre que les normes hiérarchiques et verticales ont certes quelque peu été déplacées d'un palier gouvernemental fédéral ou provincial vers des paliers intermédiaires à des échelles plus locales, mais cela ne s'est pas fait nécessairement au profit d'une transformation du modèle économique lui-même.